

# ADMINISTRATION ET GESTION PUBLIQUES

2009

**Étudier l'administration publique, c'est d'abord étudier, pour en améliorer la marche, fonctionnement des organismes publics, développement des politiques publiques, gestion des finances publiques, principes de la gestion et de la gouvernance. Depuis quelques années l'État tente de moderniser le secteur public. Il s'agit d'appliquer, sans dogmatisme et en tenant compte des spécificités de l'action publique, les concepts de la gestion à la performance des services de l'État, de réfléchir sur le périmètre souhaitable de ce dernier dans une démocratie moderne, comme sur la distinction entre administré et usager (privé de tout choix) et client (libre).**

**Les pouvoirs publics doivent aussi prendre en compte des tendances fortes qui dépassent le besoin d'un nouveau lien social : il n'y a plus de décision uniquement « locale » (développement des droits européen, communautaire ou international, influence de la mondialisation); gestion du risque, aptitude à la concertation et à l'écoute, nécessité d'anticiper et d'évaluer la répercussion sur la collectivité des politiques publiques, font également partie des nouvelles contraintes de leur action.**

**Domaine** : Sciences économiques et politiques.  
Voir aussi les fiches : *Relations internationales et sciences politiques, droit, management.*

**Secteurs d'activités** :  
Gestionnaire et cadre dans l'Administration publique, dans les collectivités territoriales et dans les entreprises privées. Enseignement de l'Administration publique.

C'est sur ces aspects de la réforme de l'État et la conduite des tests de performance (ou « benchmarking ») que les formations proposées par les établissements français mettent l'accent, afin d'amener les étudiants à s'interroger et à réfléchir sur les mutations actuelles du droit et de l'administration publique. Apprentissage des méthodes de management appliquées à la fonction publique centrale ou aux collectivités locales, gestion de la qualité et des ressources humaines, font partie intégrante d'une telle formation, ainsi que les modules concernant des domaines spécifiques comme la santé publique, l'éducation, l'environnement ou la sécurité.

Spécificité française : l'administration française se caractérise par une forte proportion de fonctionnaires de l'État et une fonction publique en « corps » à forte identité.

L'État, en France, est le principal employeur d'agents publics. Cette répartition, héritage d'une longue tradition valorisant l'État central, évolue du fait de la décentralisation, processus consistant pour l'État à transférer aux collectivités territoriales certaines compétences et les ressources correspondantes depuis 2002

## ORGANISATION DES ÉTUDES

**Un grand nombre d'universités françaises** proposent des licences d'Administration publique. Cependant une licence de Droit, de Sciences politiques, de Sciences économiques et gestion, de Sciences sociales, ou d'Administration économique et sociale, ouvre aussi l'accès aux Masters d'administration et gestions publiques.

Une large sélection de Master 2 de Droit public, y compris des spécialités en Droit administratif et en Administration publique est proposée.

**L'École nationale d'administration**, Strasbourg (Ecole européenne de gouvernance): <http://www.ena.fr/accueil.php>

Démocratiser l'accès à la haute fonction publique et professionnaliser la formation des hauts fonctionnaires constituent les principes fondateurs de l'École nationale d'administration, créée par le général de Gaulle en octobre 1945.

Ecole polyvalente et pluridisciplinaire, l'ENA s'est adaptée aux nouveaux défis territoriaux, européens et internationaux : elle est devenue l'École européenne de gouvernance.

Chaque année elle accueille environ 120 élèves en cursus initial et plus de 2 500 fonctionnaires et cadres dirigeants en formation continue. À la diversité des élèves français recrutés par la voie de 3 concours distincts, s'ajoute celle des élèves étrangers des cycles internationaux. Près d'une centaine de nationalités différentes se côtoient ainsi à l'École au quotidien.

Conditions d'admission (des exigences particulières peuvent être formulées pour certaines formations, voir les détails sur le site de l'ENA ou du Centre d'études européennes de Strasbourg CEES) : être fonctionnaire, agent public ou, plus rarement, étudiant se destinant à des fonctions publiques dans son pays ; être diplômé de l'enseignement supérieur ; posséder une excellente maîtrise de la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit ; satisfaire aux épreuves de sélection organisées par l'ENA.

La formation est gratuite mais les frais de séjour sont à la charge de l'élève. Les candidats peuvent solliciter une bourse.

Formations de l'ENA destinées aux élèves étrangers (voir pour une information exhaustive la rubrique « Cycles internationaux » sur le site de l'ENA) :

- Le Cycle international long (CIL) : 18 mois à Strasbourg, généraliste, intégré au cursus en formation initiale des élèves français ; les candidats doivent être âgés de moins de 35 ans ;
  - Le Cycle international court (CIC) : 9 mois à Strasbourg, généraliste, intégré au Cycle supérieur de perfectionnement des administrateurs français ; s'adresse surtout à des hauts fonctionnaires confirmés, principalement des diplomates, souhaitant exercer en France ; les candidats doivent avoir (en principe) au moins 30 ans ;
  - Le Cycle international d'administration publique (CIAP) : 6 mois et demi à Strasbourg, s'adresse aux fonctionnaires confirmés (les candidats doivent avoir au moins 25 ans), spécialisé dans trois sections : Administrations et institutions, Economie et finances publique, Relations internationales ;
  - une trentaine de Cycles courts spécialisés d'administration publique (CISAP) de 2 ou 4 semaines de perfectionnement intensif qui se tiennent principalement à Paris, y compris pour quelques-uns en langues anglaise et espagnole ;
  - le Cycle long d'études européennes, <http://www.cees-europe.fr/fr/etudes/cyclelong.php> : 7 mois au Centre des études européennes de Strasbourg, destiné à un public varié (hauts fonctionnaires, élus, cadres d'entreprise), permet le maintien d'une activité professionnelle, destiné aux ressortissants des États membres de l'Union européenne et des pays candidats à l'adhésion.
- Les élèves du CIL peuvent compléter, en parallèle, leur formation par un Master de recherche en administration publique (MAP) ; les élèves ayant réussi le CIC ou le CIAP (au moins 14/20 aux épreuves d'évaluation) peuvent postuler à ce Master.

**Le Master Européen de Gouvernance et d'Administration (MEGA)**, programme franco-allemand de formation continue des fonctionnaires, a ainsi été créé et a déjà accueilli, depuis 2005, quatre promotions. Le diplôme est homologué aux plans français, allemand et européen. Il est délivré conjointement par les universités de Potsdam et de Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Consulter :

- \* le site du MEGA : <http://www.mega-master.eu>
- \* le site des anciens élèves du MEGA : <http://www.mega-alumni.eu>

Il est ouvert aux jeunes responsables français, allemands, et ressortissants des pays membres et candidats de l'Union européenne. La formation est bilingue en français-allemand.

### Instituts d'études politiques

<http://www.mpa.sciences-po.fr/>

Les IEP offrent un large éventail de formations en gestion publique, surtout au niveau Master. En général ils sont rattachés aux universités (sauf l'IEP de Paris). Sciences Po Paris

L'Institut d'Etudes Politiques de Paris <http://www.sciences-po.fr/portail/> propose quelques Masters dans le domaine de l'action publique :

- master professionnel mention Affaires publiques
- master recherche mention Gouvernance économique

Unique en France, le Master of Public Affairs (MPA) est un programme de deux ans (en anglais) conçu en partenariat avec Columbia University (USA), et la London School of Economics and Political Science (LES). Le MPA s'adresse aux professionnels confirmés (ou aux jeunes diplômés avec d'excellents résultats académiques) ayant déjà reçu une formation cohérente.

### Grandes Écoles

Quelques grandes écoles ont mis en place des Mastères spécialisés axés sur la problématique de management public :

**École nationale des Ponts et Chaussées**, <http://enpc.fr> : Action publique  
**ESSEC**, <http://essec.fr> : Management des Villes et des Territoires, en partenariat avec l'ISCAE (Maroc) ; ce programme est délocalisé à Casablanca.

## Sites de référence et sites utiles

- Portail de l'administration française  
<http://www.service-public.fr/>
- Ministère du Budget des comptes publics et de la fonction publique (Portail de la modernisation de l'Etat)  
<http://modernisation.gouv.fr/>
- L'Institut de la gestion publique et du développement économique  
<http://www.institut.minefi.gouv.fr/>
- Sites de droit public français  
<http://www.affaires-publiques.org/>  
<http://www.opuscitatum.com/>
- La bibliothèque des rapports publics  
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/>
- Portail Vie publique (s'inscrit dans l'action de l'Etat pour développer la société de l'information)  
<http://www.vie-publique.fr/>
- Legifrance, le service public de la diffusion du droit  
<http://www.legifrance.gouv.fr/>
- École nationale d'administration  
<http://www.ena.fr/>
- IEP de Rennes  
<http://www.sciencespo-rennes.fr/>
- IEP d'Aix-en-Provence  
<http://www.iep.u-3mrs.fr/>
- IEP de Bordeaux  
<http://www.sciencespobordeaux.fr/>
- IEP de Grenoble  
<http://www-sciences-po.upmf-grenoble.fr/>
- IEP de Lille  
<http://iep.univ-lille2.fr/>
- IEP de Lyon  
<http://iep.univ-lyon2.fr/>
- IEP de Strasbourg  
<http://www-iep.u-strasbg.fr/>
- IEP de Toulouse  
<http://www.sciencespo-toulouse.fr/>

## Mots clés pour une aide à la recherche

administrateur civil – administration – audit – collectivités territoriales – comptable – conseil – coopération – culture – développement – diagnostic – droit – échanges internationaux – études européennes – évaluation – finances – fonction publique – géographie – gestion – gouvernance – humanitaire – ingénierie en projets – inspecteur des impôts – juridique – lettres – logistique – management – organisation – politique – risque fiscal – santé publique – sciences économiques – sciences politiques – sécurité publique – services publics – social – sociologie – solidarités internationales.